

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

4 juin 2019

Fonctionnement général

Le comité de neuf personnes élu lors de l'assemblée générale 2018 s'est réuni à une fréquence quasiment mensuelle, souvent en début de mois, sauf durant l'été. Plusieurs séances de sous-groupes de travail (aménagement, logement, mobilité, espace public...) ont aussi eu lieu entre des membres du comité, avec des habitants du quartier, avec des partenaires du quartier ou du Collectif d'Associations, des avocats et parfois avec des autorités.

Le comité a en particulier collaboré avec les délégué-e-s de la cité Carl-Vogt et avec les habitant-e-s et délégué-e-s des 2, 4 et 6 Maraîchers.

Information et site Internet

Nous avons tenu un stand toute la journée à la fête du printemps au parc Gourgas le jeudi de l'Ascension en 2018. Plusieurs Feuilles d'avis populaires de la Jonction ont été réalisées tout spécialement concernant la Cité Carl-Vogt et les Maraîchers. A quelques reprises, le comité a aussi adressé des informations à tous les membres de l'association sur différents sujets d'actualité: fête du printemps à Gourgas, demande de coups de mains, votations ou manifestations... Cette activité est toutefois à renforcer pour impliquer davantage les membres dans les activités de l'association (et non seulement du comité).

La vitrine prêtée par la Maison de quartier située sur le mur entre la MQJ et la Coop est appréciée et permet aussi de toucher les premiers concernés par nos informations générales. L'AHJ dispose d'un site web lui permettant de communiquer avec les habitants du quartier: <http://www.jonx.ch>. Nous informons sur les diverses activités, sur les droits des locataires, sur l'évolution des divers chantiers, etc. L'ensemble des Feuilles d'avis populaires y est disponible ainsi que de nombreux documents dans les archives.

Il serait toutefois important que le comité réussisse à produire davantage d'informations générales pour l'ensemble du quartier afin de mieux faire connaître les droits des locataires.

Logement et aménagement

Cité Carl-Vogt

Le chantier de rénovation des cinq barres Honegger de la cité Carl-Vogt a commencé à l'automne 2018. Il impacte lourdement la vie des habitant-e-s concerné-e-s par les travaux: Impossibilité d'utiliser normalement son appartement pendant plusieurs semaines, bruits, poussière, coupures d'eau et d'électricité épisodiques tout au long du chantier.

Suite aux interventions de l'AHJ et du comité Honegger (courriers + deux rencontres avec l'Hospice général, propriétaire des immeubles, en décembre 2018 et mai 2019), l'HG se dit conscient des difficultés rencontrées par ses locataires compte tenu de l'ampleur et de la complexité du chantier. Il refuse toujours néanmoins d'engager un ou une coordinatrice estimant que le dispositif minimal actuel a été amélioré. Il refuse de proposer systématiquement aux locataires une rocade d'appartements avec des logements vides pendant les quelques semaines d'intervention lourde dans leurs appartements. Il estime une charte de chantier inutile.

En revanche, l'HG a enfin répondu positivement à notre demande de rénovation complète de toutes les salles de bain ainsi qu'à celle du remplacement de tous les ascenseurs.

Restera à négocier à la fin des travaux, prévue si tout va bien en 2021, les dédommagements pour nuisances ainsi que le montant des futurs loyers après rénovation.

Rue des Maraîchers 2, 4, 6

L'HG a déposé et obtenu un permis de démolition et de reconstruction pour les 2, 4, 6 Maraîchers. Il s'agit de trois tours, soit 85 logements en tout. Il a organisé et jugé un concours d'architecture en 2018, remporté par les bureaux Devanthery/Lopes-Périney. Le chantier de démolition devrait démarrer début 2020. Dans cette perspective, tous les locataires ont reçu une résiliation de bail en juin 2015 pour la fin 2019 au plus tard. L'AHJ ne s'était pas opposée à ce projet, mais avait juste demandé à l'HG de confirmer par écrit ce qu'il avait déclaré oralement dans une séance d'information aux locataires au printemps 2015, à savoir que les habitants ne devaient pas s'inquiéter et que l'HG les aiderait pour leur relogement d'ici décembre 2019. Mais jusqu'à aujourd'hui, l'HG s'y est toujours refusé.

Pour protéger les droits des locataires, avec l'aide de l'ASLOCA, en juillet 2015, nous avons invité les locataires à recourir contre les résiliations de bail auprès de la Commission de conciliation en matière de baux et loyers pour avoir un moyen de pression afin d'obtenir cet engagement écrit de l'HG sur le relogement.

54 oppositions furent déposées dans les délais au début de l'été 2015. Depuis cette date et tout au long de la procédure devant le tribunal des baux et loyers, nombre d'habitants, soit par eux-mêmes soit avec l'aide de l'HG, ont trouvé des solutions de relogement. A notre connaissance, aujourd'hui, il ne reste à reloger que 10 recourants, les 44 autres ayant trouvé un relogement. Nous sommes actuellement en attente du jugement du tribunal puisque les dernières audiences se sont terminées à l'automne 2018.

Pour être complet, à côté des 10 recourants restant à reloger d'ici décembre 2019, il y a probablement encore d'autres locataires (d'origine) à reloger dont nous ignorons le nombre puisqu'ils n'ont pas recouru et ne se sont pas annoncés auprès de nous. D'autres habitants ont été relogés aux Maraîchers pour occuper les logements devenus vides, avec des baux à terme fixe pour garantir leurs départs à fin 2019. Quoi qu'il en soit, nous avons déjà averti l'HG que nous réagirions publiquement s'il devait procéder à des expulsions en ne respectant pas l'engagement oral pris devant les locataires en 2015.

Collectif d'Associations d'habitant-e-s et de quartiers

Depuis de nombreuses années, le comité de l'AHJ participe activement au Collectif d'Associations d'habitant-e-s et de quartiers pour traiter les sujets d'ensemble qui dépassent les frontières de chaque association et quartier. L'aménagement du canton, des espaces et équipements publics d'ampleur et la politique cantonale du logement figurent à son ordre du jour. Il se réunit à raison d'une séance chaque mois environ, avec la présence d'un noyau régulier de représentants de quelques associations de la ville de Genève et la participation occasionnelle d'associations invitées.

Le Collectif s'est penché sur la modification de loi passée en votation le 10 juin 2018 concernant le ratio et les typologies des logements et emplois à (re)construire dans le périmètre de Praille-Acacias-Vernets (PAV). Une documentation a été rassemblée et un dossier de presse élaboré pour rendre public le sens du refus de cette modification de loi lors d'une conférence de presse. L'écho médiatique en a été faible, mais l'élaboration de cette position a permis au Collectif d'approfondir sa connaissance du sujet et de débattre de nos revendications fondamentales, comme l'équité territoriale (soit mieux répartir l'effort de construction de logements sur l'ensemble du territoire cantonal).

Ensuite, le collectif s'est fixé un agenda 2018-2019 pour tenir des discussions de fond sur les grands sujets occupant la vie en ville. Des thèmes comme «quelle ville voulons-nous?», «quelle cohabitation des différents usages de l'espace public?» sont traités de manière approfondie.

Mobilité

Depuis combien d'années écrivons-nous la même introduction? Aucune amélioration n'a été apportée au cours de ces douze derniers mois et qui tiendrait compte des souhaits des habitants.

Zone 30

Pour rappel, nous demandons une zone 30 depuis 1997. Est-ce pour nous faire encore patienter? En septembre 2018, un article dans la presse locale annonce une zone 30 à la Jonction qui serait mise en place au printemps 2019. Le 1er octobre 2018, la TSR a complété cet article par une interview du comité de l'AHJ et du responsable municipal en charge de l'application de la zone 30. Nous sommes au printemps 2019 et si la demande d'autorisation a été publiée, le délai d'opposition court et aucun aménagement ne point à l'horizon.

Nous avons collaboré avec la MQJ lors de son cinquantième anniversaire à une visite et un atelier destinés aux habitants de la Jonction, leur permettant de prendre conscience des problèmes de mobilité (voiture, vélos et piétons, parking des 2-roues).

Ste-Clotilde

Le passage surélevé devant l'école de Cité-Jonction supprimé pendant les travaux de la route vient d'être rétabli. Nous attendons toujours la version longue convenue avec les autorités, car plus efficace pour freiner la circulation.

Parcage des deux-roues à la Jonction

Se déplacer à pied à la Jonction est parfois compliqué. Particulièrement si l'on est junior ou senior et que l'on va dans le secteur Carl-Vogt – Dufour – Vélodrome. Le parcage débridé et foisonnant des deux-roues sur les trottoirs est devenu un problème important. Par exemple l'arrêt du bus 35 sur Carl-Vogt est décourageant à souhait.

Raison pour laquelle notre association a interpellé la police cantonale qui nous a renvoyé à la police municipale. Notre rencontre avec celle-ci fut aimable, le dossier a été expliqué et il semble moins simple qu'il pourrait le paraître. Secteur public ou privé, amende d'ordre ou dénonciation, persuasion ou dissuasion: des démarches ont été entreprises. Il est question que le parking souterrain à Dufour soit étendu, mais il est payant.

Nous avons appris que les places de stationnement pour deux-roues sont au nombre de 6'000 à Genève, dont une centaine à la Jonction. Le nombre de deux-roues est de 60'000.

Rendez-vous est pris pour les résultats.

Espaces publics, communs et verts

Parc Gourgas et végétalisation du quartier

La bétonisation du quartier inquiète les habitants attachés à maintenir des espaces de verdure. Le Parc Gourgas, situé au centre du quartier, est victime de son succès, car la densité d'utilisateurs permet difficilement à la verdure de s'y reproduire.

Plusieurs associations du quartier se sont regroupées en formant le collectif «Floraction», dans le but – dans un premier temps – de tenter de reflorir le parc Gourgas, victime de sa très forte fréquentation. Ce collectif regroupe les partenaires La Jonction fait son miel, Cap loisirs, 60x60, Aidec, la Maison de quartier de la Jonction, Entre la Nature et moi et l'Association des habitants de la Jonction. Sa première initiative est de consolider les actions autour des bacs réservés aux plantations, mis en place depuis cinq ans, et de chercher d'autres lieux dans le quartier susceptibles d'accueillir des plantes, en particulier des fleurs.

De nombreux travaux de génie civil ont été menés ou le sont encore tant dans le parc qu'aux alentours dans les rues Gourgas et des Maraîchers. L'agrandissement du parc n'est malheureusement pas encore terminé.

Non seulement notre quartier est l'un des plus denses de Genève et ses espaces verts notoirement insuffisants, mais l'abattage des arbres se poursuit. Or, une étude mandatée par la Ville de Genève et élaborée par l'Université et la Haute école du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture (HEPIA), intitulée «Nos arbres» conclut à la nécessité de planter en moyenne cent nouveaux grands arbres par commune chaque année, et ce pendant 15 ans afin de lutter contre les îlots de chaleur. Si la Ville de Genève est plutôt active dans ce domaine (150 arbres plantés en moyenne annuelle), les trois quartiers qui sont le moins bien pourvus sont les Pâquis, Praille-Acacias-Vernets et la Jonction!

Pour faire part à la Ville de Genève de la préoccupation de nombreux habitant.e.s quant à l'abattage des arbres et à leur remplacement très partiel (du moins à leurs yeux), l'AHJ a reçu début avril 2019 M. Daniel Oertli, directeur du Service des espaces verts de la Ville, accompagné de P. Muller, paysagiste responsable de notre quartier. Cet échange très riche nous a permis de mieux appréhender différents aspects liés à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts et de découvrir les outils très performants pour assurer un suivi très précis des plantations – chaque arbre est répertorié (nom, essence, âge, état sanitaire, etc.). Les contraintes pour planter des arbres, en particulier des arbres majeurs (plus de 20 mètres de haut à l'âge adulte), en milieu urbain sont très nombreuses, ce qui restreint d'autant les possibilités de plantation, voire compromet le développement des arbres (exemple du parc Baud-Bovy, où d'ailleurs un renouvellement des arbres rangée par rangée est prévu). Nous avons demandé à M. Oertli que non seulement les arbres coupés soient remplacés – il nous a confirmé par exemple que les cinq arbres récemment sectionnés sur le boulevard Carl-Vogt seraient remplacés cet automne – mais aussi que la population soit mieux informée.

Pointe de la Jonction et sentier des Saules

Le Forum Pointe de la Jonction a poursuivi ses démarches auprès des autorités, notamment de la Ville de Genève, pour financer et organiser un appel d'offres concernant «l'étude et l'aménagement d'un parc à la pointe de la Jonction» dans la perspective de développer un projet en co-conception et en co-construction avec les habitant.e.s et les usager.ère.s du site. Ce processus s'est déroulé ce printemps 2019 en deux étapes, et il a abouti à la désignation d'un bureau pluridisciplinaire associant des architectes, des architectes paysagistes et divers spécialistes, dont un acousticien. Le Forum, avec le bureau Aidec et cette nouvelle équipe, sous la gouvernance de la Ville de Genève, vont entamer courant juin le processus participatif pour mener à bien ce projet. La première étape sera de rendre accessible le futur parc dès le départ des bus TPG, soit à la mi-décembre 2019.

Il s'agira également d'élaborer un plan de site, conformément au jugement qui a été prononcé en juin 2018 et qui a donné raison aux recourants qui s'opposaient à la poursuite de l'aménagement du sentier des Saules et à celui du parc. Ils demandaient que ces projets s'inscrivent dans une conception globale opposable aux tiers, et c'est l'option du plan de site qui a été retenue. Ce plan définira notamment les aménagements des espaces publics – parc et promenades des rives du Rhône (sentier des Saules), mais aussi de l'Arve – ainsi que les accès, le stationnement, etc.

Écoquartier d'Artamis

Un apéritif pour accueillir les habitant.e.s de ce nouveau quartier désormais pleinement habité (+300 logements) a été organisé à l'automne 2018 par l'AHJ. L'aménagement des espaces extérieurs sera terminé en 2020, mais il y aura peu de verdure puisque tout le sous-sol est construit (dépôts et parking).

Toutefois, plusieurs commerces, ateliers et bureaux associatifs animent ces espaces et certains proposent même des terrasses (boulangerie, restaurant, etc.). En outre, les espaces de plantage sur les toitures des deux coopératives semblent très appréciés, mais il s'agit évidemment d'espaces privés. Les jeux pour enfants et adolescents manquent encore et des conflits d'usages entre les piétons et les cyclistes/motocyclistes – en particulier aux abords de la place centrale – doivent encore être résolus.

Square des Trois-Platanes

Compte tenu du chantier de rénovation de la cité Carl-Vogt et de la disparition provisoire du square de la Baleine, le square des Trois-Platanes constitue un havre de verdure et de paix très apprécié. Les activités telles que jeux d'enfants, plantages, grillades ou cinéma en plein air ont été relocalisées dans ce square. Quant à notre chère «baleine», elle est désormais à l'abri dans un entrepôt de la Ville et elle sera remise à sa place lors de la phase finale des travaux, soit d'ici deux ou trois ans.

Square et rue Sainte-Clotilde

Les travaux – nouvelles canalisations, grosse conduite «Cadeco» pour le chauffage des bâtiments de la Ville et de l'Hospice Général, etc. – sont enfin achevés et une partie des platanes a été replantée. Le mur, trop large et trop élevé, qui borde désormais le jardin d'enfants et l'esplanade de l'église Sainte-Clotilde continue de déplaire aux habitant.e.s, qui nous ont fait part de leur consternation (que nous partageons et que nous avons transmises aux autorités de la Ville).

«Parc» du futur Hôtel des Archives cantonales

Les archives cantonales, actuellement dispersées sur de nombreux sites et dans des bâtiments qui ne répondent plus aux normes pour la protection de ces dernières, vont être regroupées dans un nouveau site, à savoir le bâtiment de l'ancien arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine. Un concours a été organisé pour la réaffectation de ce bâtiment patrimonial et les lauréats (bureau «Pont 12») ont imaginé pour les espaces extérieurs une «forêt urbaine» implantée à l'intérieur d'une enceinte en béton d'environ un mètre de hauteur. Comme ce projet accaparait toute la surface du jardin de la crèche voisine et que les utilisateurs/trices nous ont transmis leur inquiétude quant à la pérennisation de cet espace (relayée par une pétition), l'AHJ a demandé à être entendue par les responsables.

Fin décembre 2018, nous avons été conviés à une présentation du projet et nous avons pu expliquer que, d'une part, il était impératif de maintenir un jardin pour les enfants de la crèche: après les travaux, on nous a promis qu'environ la moitié de la surface actuelle serait restituée à cet usage (un groupe de travail a été instauré avec des représentant.e.s de la crèche). D'autre part, nous avons signalé que compte tenu de l'important déficit en espaces verts du quartier, le caractère d'une «forêt contemplative» et inaccessible puisque surélevée, nous semblait peu propice à répondre aux besoins des habitant.e.s et que nous trouvions préférable d'avoir un petit parc de plain-pied. On nous a répondu que ce n'était pas envisageable, mais qu'il y aurait une promenade autour de ce poumon de verdure, avec des chaises ...

Conclusion

L'AHJ compte parmi les associations d'habitant-e-s les plus actives dans le canton de Genève. Le renforcement du comité enregistré à l'assemblée de 2016 a permis de mieux asseoir ses multiples activités. L'effort d'information générale envers les habitants du quartier doit toutefois encore se concrétiser afin de renforcer les liens avec eux. Des Feuilles d'avis d'information générale devraient être produites régulièrement et affichées dans le quartier. Ce souhait avait certes déjà été inscrit dans le rapport de l'année 2017, mais il reste un objectif à poursuivre.

Remerciements

Pour terminer, le comité adresse un grand merci à la MQJ qui nous abrite, nous offre toutes les facilités et nous apporte un précieux soutien logistique. Nous remercions également tous les habitant-e-s contribuant peu ou prou, de loin ou de près, à l'ancrage de l'AHJ dans le quartier.